

	N° licence	Reçu le	Montant :	 CHEQUES VACANCES €
	☐ CERTIFICAT MEDICAL	N° Chèque :		LIQUIDE : €
	☐ QUESTIONNAIRE SANTE		Nom du chéquier	



Dossier d'inscription **Adulte** 2025/2026

☐ **Nouvel adhérent**☐ **Renouvellement**

Nom Patronymique (naissance) : Nom Marital (naissance) :

Prénom : Sexe : ☐ M ☐ F

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tél :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

☐ Père ☐ Mère ☐ Responsable légal ☐ Conjoint

Nom : Prénom :

Email : Tél/mobile :

Je soussigné(e) m'engage :

- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par les personnes désignées et/ou des responsables de l'association.
- à participer aux différentes activités du club dont les animations, les rencontres interclubs et les compétitions,

Autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'urgence : médicale et/ou chirurgicale,
- à prendre des photos sur lesquelles je pourrais figurer dans le cadre des manifestations organisées par le club,
- à diffuser les photos auprès des ses partenaires, de la presse et éventuels supports internet utilisés par le club.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus :

Fait à : Le : Signature :

Pièces à joindre :

- ☐ Dossier d'inscription complété, daté et signé
- ☐ Règlement : Chèque, Espèces, Chèques ANCV, ...

Certificat médical :

- ☐ Nouveau licencié : Certificat médical de moins de 3 mois à fournir
- ☐ Renouvellement de licence et certificat datant de moins de 3 ans : **Cerfa 1599 à lire et à conserver et Attestation à fournir**

Cotisation club Escal'

- ☐ Adulte séance libre 155 €
- ☐ Etudiant* majeur 120 €

**sur présentation justificatif*

- ☐ Réduction pour la 3^{ème} licence de la même famille -30 €

La cotisation club comprend :

- la licence FFME
- les cotisations locales
- la garantie civile obligatoire (6 €)
- ainsi que la garantie de « Base » (14 €)

D'autres garanties optionnelles sont disponibles. Pour toute information, voir la notice FFME ci-dessous et demandez conseil au club.

OPTIONS COMPLEMENTAIRES :

- ☒ Base *déjà compris dans le tarif*
- ☐ Base + (garantie de personnes) + 3€
- ☐ Base ++ (garantie de personnes) + 10€
- ☐ Option ski de piste + 5€
- ☐ Option slackline/highline + 5€
- ☐ Option trial + 10€
- ☐ Option VTT + 30€

Total :



ACCUSE D'INFORMATION ET D'ADHESION AUX CONTRATS D'ASSURANCE FFME 2025

Je soussigné(e) Nom, prénom :

Né(e) le :

Adresse complète :

Tél : Mail :

Déclare avoir pris connaissance de la notice d'information Saison 2025, en conséquence :

Accepte la garantie responsabilité civile obligatoire (6€) (☒ , déjà compris dans le tarif)

Souscrire une des garanties de personnes (atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) :

☒ Base (8€) ☐ Base + (11€) ☐ Base ++ (18€)

Et dans ce cas uniquement :

- souscrire des garanties optionnelles complémentaires :

☐ Option ski de piste (5€) ☐ Option VTT (30€) ☐ Option Slackline et highline (5€) ☐ Option trail (10€)

- souscrire des garanties optionnelles indemnités journalières :

☐ IJ1 (18€) ☐ IJ2 (30€) ☐ IJ3 (35€)

☐ Avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2025/2026, et en conséquence refuser les garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » et n'accepter que la garantie civile obligatoire (6€)

Fait à : Le :

Signature du représentant légal du licencié

CE QU'IMPLIQUE L'ADHESION AU CLUB ESCAL'....

En adhérant, vous participerez à la vie d'un club sous statut associatif c'est-à-dire dont le fonctionnement dépend du bénévolat de tous. **Ces valeurs sont essentielles et nous y sommes très attachés.**

Adhérent FFME, le club participe aux compétitions fédérales et s'engage à fournir juges ou assureurs aux compétitions locales ou régionales. Sans respect de ces obligations, le club doit s'acquitter de pénalités. Afin de répartir les efforts de tous et de sensibiliser les grimpeurs à la nécessité de participer aux activités du club, une participation d'au **minimum deux demi-journées/année est exigée en tant qu'assureur, bénévole, juge...**

Vous **serez donc ponctuellement invités à participer aux manifestations, formations ou soutien logistique** qui permettent à chacun, de s'épanouir dans une pratique sportive diversifiée.

Les cours sont dispensés par des personnes formées et compétentes. Pour toutes les activités autres, les personnes sont des bénévoles et font pour le mieux....

ENGAGEMENTS DU GRIMPEUR

- Respecter le règlement intérieur du club Escal' et appliquer les règles de sécurité
- Respecter l'encadrant ou le responsable de salle
- Utiliser les vestiaires à disposition pour se changer
- Participer à la vie du club régulièrement
- Porter le T-shirt Escal' aux compétitions

Fait à le

Signature grimpeur :

ATTESTATION QS SPORT A COMPLETER

Je soussigné M/Mme (Prénom NOM) ,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et répondu par la
négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature



Le document Cerfa est à conserver par le grimpeur

Si l'une des réponses au questionnaire est positive, le certificat médical est obligatoire. Dans ce cas, le médecin pourra compléter la partie ci-dessous :

ATTESTATION A FAIRE COMPLETER PAR VOTRE MEDECIN

Je soussigné(e) Docteur : (Nom Praticien).
Déclare : (Nom Licencié)... Né(e) le

Apte à la pratique de l'escalade en loisir et ne décèle aucune contre-indication à la compétition.

Date

Cachet du médecin (obligatoire)